ANNEXE A LA CONVENTION FINANCIERE
RELATIVE A LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA REGION GRAND EST AUX COÛTS DE MAINTENANCE ET D'EXPLOITATION DU TRANSPORT EN SITE PROPRE DE L'OUEST STRASBOURGEOIS (TSPO)

1) Descriptif des voies et aménagements

Les voies et les aménagements objet de la prestation de maintenance et d'exploitation du TSPO par la Collectivité européenne d'Alsace sont situés sur la RD 1004 entre l'entrée d'agglomération Est d'ITTENHEIM et l'entrée d'agglomération Est de WASSELONNE. Ils sont quantifiés le tableau ci-après :

Voies (en km) réservées aux cars régionaux	**21,8**
dont : voies TSPO en site propre	12,2
couloirs TSPO	9,6
Aménagements :	
Nombre de quais (arrêts de car bétonnés)	**22**
Nombre de carrefours à feux spécifiques TSPO	**5**
Nombre de mobiliers de feux des carrefours	**30**

2) Répartition de la participation financière de la REGION GRAND EST à la maintenance et à l'exploitation du TSPO

Maintenance/exploitation	Prestation	Coût annuel € TTC
Viabilité hivernale des voies réservées aux cars régionaux, des parkings, du pôle terminus : - Km de voies jumelées : 9,6 km - Km de voies en site propre : 12,2 km - Parking P+R hors agglomération - Pôle terminus (régulation des cars)	1/2 circuit niveau de service S1 ou S2, couplé avec le circuit de la RD 1004 (S1Max). - Traitement des voies TSPO jumelées en même temps que la chaussée de la RD ; - Passages sur les voies réservées en continuité de la chaussée de la RD ; - Passage spécifique sur P+R et pôle terminus.	80 000 €
Maintenance des voies : - Chaussée, entretien courant des : couche de roulement, signalisation horizontale, verticale, dispositifs de retenue ; - Assainissement : balayage, hydrocurage des conduites enterrées, entretien des bassins d'orage	- Chaussée 625 €/km (12 500 €) - Assainissement (22 500 €) : 4 Balayage caniveaux/an ; 1 hydrocurage conduites/an ; Entretien régulier de l'assainissement (fauchage 3 à 4 fois du périmètre des bassins non enterrés, grilles, regards); Vérification annuelle de 7 bassins (dont 4 à ciel ouvert) et curage tous les 5/8 ans.	35 000 €
Entretien du système de gestion du trafic et de régulation : - Equipements des feux tricolores - Système de gestion des feux à distance, de vidéosurveillance de comptage (P+R, SIREDO trafic), de communication numérique VDI (TETRA) - Panneaux PMV	- Surveillance du trafic quotidienne ; - Pilotage et paramétrage des contrôleurs de feux : 1 fois par mois ; - Maintenance des carrefours à feux (feux, contrôleur de feux, caméras, tableau électrique, …) : 2 fois par an - Menues réparation des équipements, lampes, détecteurs, tableaux : réparation et rechange du matériel suivant besoins.	35 000 €
Total TTC		**150 000 €**